

LAC-DES-PLAGES, DUHAMEL, LAC SIMON, ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK, CHÉNEVILLE et NAMUR

Des **risques** à connaître au sujet du projet minier **LA LOUTRE** de Lomiko Metal Inc.
sur le territoire de la MRC Papineau.

Le saviez-vous ?

Vous êtes concernés plus que jamais! Le **Département de la Défense des États-Unis** et le **Gouvernement Canadien** ont tout récemment accordé un support financier à Lomiko totalisant plus de 16 millions de dollars canadiens.

De quoi s'agit-il ?

La compagnie minière Lomiko Metals Inc. planifie un mégaprojet industriel d'extraction de graphite à ciel ouvert sur notre territoire. Pour exploiter un gisement, le minerai doit être traité et purifié dans une usine de transformation (située sur le site) comprenant plusieurs étapes dont :

- Dynamitage de la roche et transport par camions, jusqu'aux convoyeurs ; concassage et broyage de la roche;
- Flottation dans un bassin de concentration pouvant contenir du diesel et d'autres produits chimiques ;
- Filtration et assèchement du concentré de graphite ;
- Assèchement et dépôt des résidus dans le parc de codisposition avec les roches stériles ;
- Transport par fardiers lourds à l'extérieur du site sur nos routes à raison de plusieurs aller-retour/semaine.

Localisation du site d'exploitation et superficie du terrain de Lomiko Metals

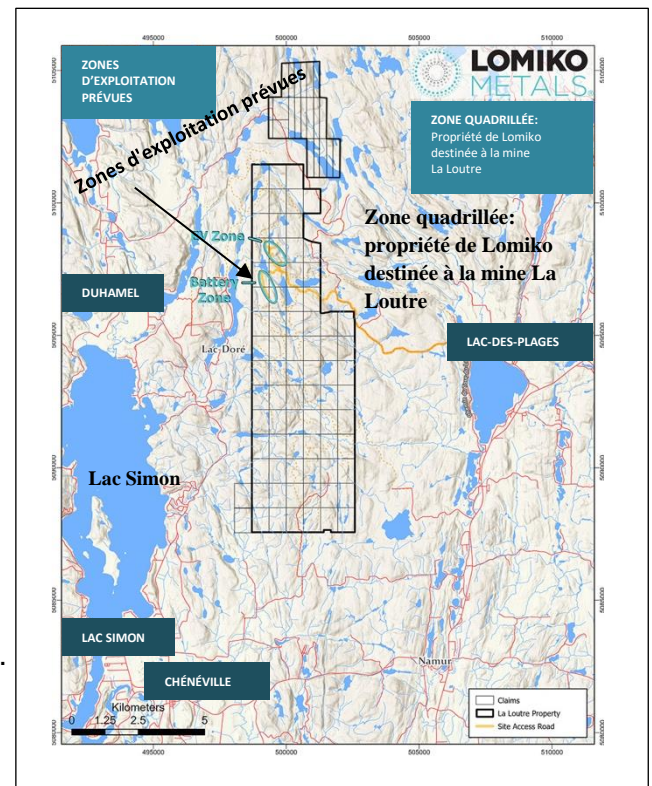
- Situé à une distance d'environ 10 km (à vol d'oiseau) au nord-ouest de l'hôtel de ville de Lac-des-Plages ;
- Territoire d'environ 13 km sur l'axe nord-sud et d'un maximum de 5 km sur l'axe est-ouest
- Superficie totale possible: plus de 67 km² avec Carmin au nord

Mode opérationnel prévu

- Activités minières : 24 heures/jour et 365 jours/an;
- Fréquence du dynamitage : au moins 3 fois par semaine;
- Durée du projet potentielle de 15 ans à plusieurs décennies.

Évolution de ce projet minier

- Publication d'une évaluation économique préliminaire (2021) afin de justifier la viabilité d'une mine ;
- Forages effectués en 2022 qui augmentent considérablement le potentiel de production de la mine et la probabilité des risques décrits dans ce document ;
- Démarrage d'études environnementales de base (2022);
- Rapport technique et mise à jour d'estimation des ressources minérales (2023);
- Études métallurgiques et études de préfaisabilité en cours (2024).



Adaptation de l'image cartographique fournie par Lomiko Metals Inc.

Risques associés à ce projet minier

- **Pollution de l'eau de surface et de la nappe phréatique**
 - Le projet est situé directement sur le territoire qui alimente nos lacs et notre eau potable;
 - Ruissellement des eaux de pluie et eau de surface excédentaire provenant du site d'exploitation;
 - Débordements ou bris potentiels des bassins de sédiments produits par amoncellement de résidus miniers;
 - Destruction de plusieurs milieux humides, détournements de cours d'eau et perturbation des lacs de tête.
- **Pollution de l'air**
 - Risque de maladies pulmonaires chez les travailleurs de la mine, de la population à proximité et de la faune environnante : causées par les poussières provenant des explosions et du concassage de la roche.
- **Historique environnemental des compagnies minières au Québec : alarmant**
 - Déversements et rejets illégaux et non contrôlés, pénalités minimales et manque de transparence;
 - Restauration lente ou presque inexistante, douteuse des sites miniers malgré les belles promesses ;
 - Faiblesse de la législation, de la réglementation, des mécanismes de contrôle/inspections et des pénalités.
 - Abandon des sites par les minières pour causes et cycles économiques imprévisibles, fin de projet etc.
- **Changement d'orientation de la vocation sociale-économique de notre région**
 - Réputation et vocation récréotouristiques fortement altérées ;
 - Expertise exigée: main-d'œuvre et fournisseurs spécialisés ; peu d'emplois pour la population résidente.
- **Risques importants additionnels**
 - Destruction massive de la faune et de la végétation : déplacement et vulnérabilité des espèces vivantes;
 - Pollution lumineuse : dérèglements biologiques de la faune nocturne vivant à proximité du site;
 - Circulation de véhicules lourds : risques routiers, infrastructures encore plus utilisées et fragilisées ;
 - Pollution par le bruit : dynamitage, construction, concassage et camionnage ;
 - Destruction de paysages et de milieux sauvages affectant l'évaluation foncière et l'attrait touristique.

Pour plus d'information sur les enjeux de ce projet minier,

Visitez le site web du Regroupement de la protection des lacs de la Petite-Nation (RPLPN) et de la coalition QLAIM

<https://protectionpetitenation.com>

<https://www.coalitionQLAIM.com>

Cette cause vous tient à cœur ?

***Vous pouvez signer le formulaire d'adhésion au mouvement d'opposition
et contribuer activement***

Votre collaboration est IMPORTANTE !

Comité d'opposition au projet minier

Coordonnateur : Claude Bouffard

Courriel : ldp@protectionpetitenation.com